

Les rayonnements ionisants de sources artificielles

Pour chaque habitant, l'exposition annuelle moyenne aux sources artificielles d'irradiation est d'environ 1 millisievert. Celles-ci sont principalement :

- les irradiations médicales ; il s'agit principalement des radiographies médicales et dentaires qui provoquent une irradiation externe proche de 1 millisievert par an (moyenne en France) ;
- les activités industrielles non nucléaires ; la combustion du charbon, l'utilisation d'engrais phosphatés, la télévision, les montres à cadrans lumineux entraînent, en moyenne, une irradiation de 0,01 millisievert par an ;
- les activités industrielles nucléaires ; les centrales nucléaires, les usines de retraitement, les retombées des anciens essais nucléaires atmosphériques et de Tchernobyl, etc., exposent chaque homme en moyenne à 0,002 millisievert par an.